Stéphane OLMOS
14, rue Rousseau
1201 Genève
079 728 67 42
ste.olmos77@infomaniak.ch

P-360

Monsieur Rémy BURRI
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1204 Genève

REÇU le
- 4 JUIL. 2016

Genève, le 1er juillet 2016

Pétition pour l'aménagement de la cour intérieure de l'îlot Lissignol - Bouchet - Rousseau

Monsieur le Président du Conseil municipal,

Au nom d'un collectif d'habitants du quartier de Saint-Gervais, nous avons le plaisir de vous remettre la pétition « *pour l'aménagement de la cour intérieure de l'îlot Lissignol - Bouchet - Rousseau* », comportant un total de 619 signatures, ainsi qu'un petit dossier illustratif.

Cette cour intérieure, propriété de la Ville de Genève, est actuellent en transformation dans le cadre des rénovations du 1-3 rue Lissignol. Attendus par tous les habitants de l'îlot, ces travaux rendront le lieu plus accueillant et plus convivial. Nous nous en réjouissons.

Néanmoins, le projet en cours de réalisation a omis de préserver l'accès à la partie haute de la cour, où se trouve une végétation qui est entretenue depuis bientôt trente ans par les habitants. C'est dans l'objectif de poursuivre l'entretien de ces plantes - qui nous sont chères - que nous demandons aujourd'hui à la Ville de Genève d'installer un escalier rétablissant l'accès à ce lieu.

Par ailleurs, nous aimerions qu'un local à vélos, poussettes et poubelles, desservant les allées du 14 rue Rousseau et du 1-3 rue Lissignol, soit aménagé dans la partie basse de la cour.

Nous vous prions de transmettre cette pétition au Conseil municipal qui, nous l'espérons, sera sensible à ces requêtes qui émanent non seulement des habitants de l'îlot mais aussi d'une grande partie des habitants, commerçants et usagers du quartier de Saint-Gervais. Pour en parler plus en détail, nous demandons à pouvoir être auditionnés en temps voulu par la Commission des pétitions.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à la présente et en restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil municipal, nos meilleures salutations.

Pour le collectif des habitants
de l'ilôt « Lissignol - Bouchet – Rousseau »,

Stéphane OLMOS

Anne DUNAND

Annexes ment.

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève pour l'aménagement de la cour intérieure de l'îlot Lissignol - Bouchet - Rousseau

(14,16 rue Rousseau ; 1-3, 5, 7, 9 rue Lissignol)

Considérant :

- que depuis bientôt 30 ans, les habitants de l'îlot susmentionné entretiennent les végétaux qui poussent dans des bacs installés par la Ville de Genève sur la partie haute de leur cour intérieure (toiture de la librairie Ellipse) ;

- que les travaux en cours de rénovation du 1-3 rue Lissignol ont supprimé l'unique accès à ladite partie haute de la cour, compromettant grandement la sauvegarde des végétaux qui s'y trouvent ;

- que dans le cadre de la rénovation du 1-3 rue Lissignol, l'aménagement de la cour se limite à la suppression d'une dalle de couverture et à l'aplanissement du sol de la partie inférieure ;

- que la direction du Patrimoine Bâti de la Ville de Genève, alertée par les habitants, a refusé de réaliser un aménagement immédiat permettant de poursuivre l'entretien des végétaux ;

- que lors du « Contrat de Quartier » établi en 2010-2012 entre la Ville de Genève et les habitants de Saint-Gervais, il a été décidé de procéder à l'étude d'un projet pour un aménagement convivial de la cour de l'îlot en question ;

- que la Ville adhère à une politique de végétalisation des différents espaces et places au sein des quartiers.

Nous, habitants de l'îlot Lissigol-Bouchet-Rousseau et habitants ou usagers du quartier de Saint-Gervais, demandons :

- que la Ville de Genève poursuive au plus vite l'aménagement de la cour de l'îlot Lissigol-Bouchet-Rousseau à des fins d'occupation citoyenne, conviviale et responsable, comme cela a été décidé lors du « Contrat de Quartier » 2010-2012 ;
- que, dans ce cadre, elle installe un accès à la partie haute de la cour (toit de la librairie Ellipse), ainsi qu'un plancher permettant aux habitants d'y circuler pour entretenir les végétaux qui y poussent depuis bientôt 30 ans ;
- qu'un local à vélos et poubelles soit aménagé dans la partie inférieure de la cour, à l'usage des habitants du 14 rue Rousseau et du 1-3 rue Lissignol.

Nom - Prénom	Adresse	Signature

A retourner à : Association « La Sauce Rousse au 14 » – rue Rousseau 14 – 1201 Genève

Pétition soutenue par : Association « La Sauce Rousse au 14 » ; Association « Action civique intempestive » ; Association « Conseil-Général Lissignol » ; Association « Baz'Art » ; Association « des habitants et commerçants de la rue Lissignol » ; Association « Habitants associés de Saint-Gervais (HASG) ».

Projet pour l'aménagement de la cour intérieure des immeubles 14, 16 rue Rousseau et 1-3, 5, 7, 9 rue Lissignol

à l'attention du Conseil municipal de la Ville de Genève

(*cf. pétition pour l'aménagement de la cour intérieure de l'îlot Lissignol – Bouchet – Rousseau*)

Genève, le 1er juillet 2016

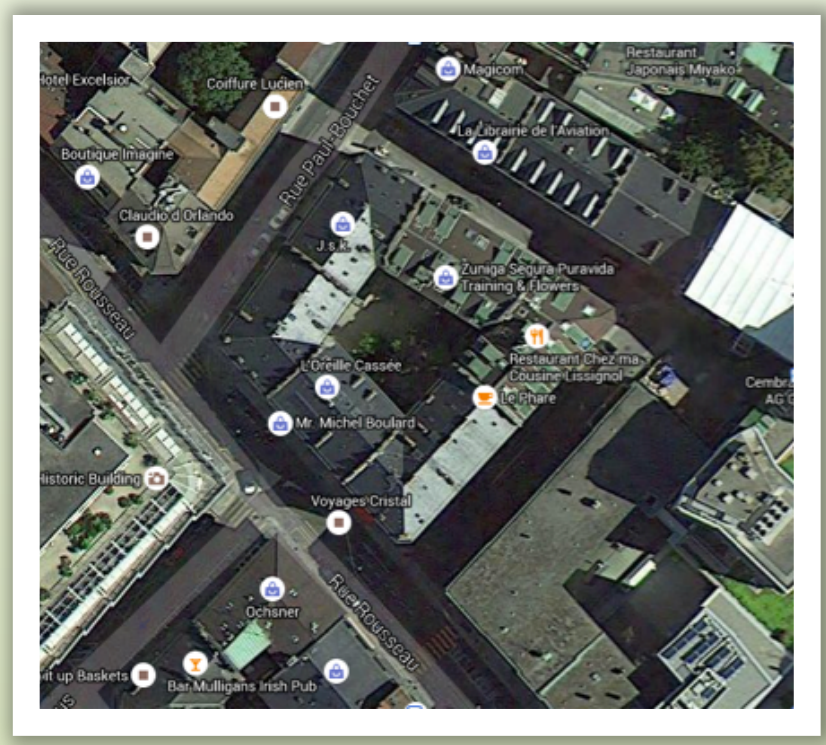

Projet soutenu par :

Association « La Sauce Rousse au 14 » - Association « Action civique intempestive »
Association « Conseil-Général Lissignol » - Association « Baz'Art » -
Association « des habitants et commerçants de la rue Lissignol » -
Association « Habitants associés de Saint-Gervais (HASG) »

La cour inférieure (niveau rez-de-chaussée)

Présentation de l'espace de la cour inférieure avant les travaux de rénovation du 1-3 Lissignol :

Espace semi-public couvert d'une dalle :

Passage semi-public Rousseau-Lissignol :

Projet actuellement réalisé dans le cadre de la rénovation du 1-3 rue Lissignol :

Aplanissement du sol et destruction de la dalle formant plafond (terrasse dallée).

Compléments demandés par la pétition :

- Installation d'un **local commun sécurisé** permettant d'entreposer des vélos, poussettes et poubelles, pour les allées du 1-3 Lissignol et du 14 rue Rousseau ;
- Pose d'un **escalier permettant d'accéder à la cour supérieure** pour entretenir les végétaux qui s'y trouvent (toit actuel du magasin l'Oreille cassée et Ellipse).

Exemple de local à vélos, poussettes et poubelles (image fictive) :

Exemple d'escalier (image fictive) :

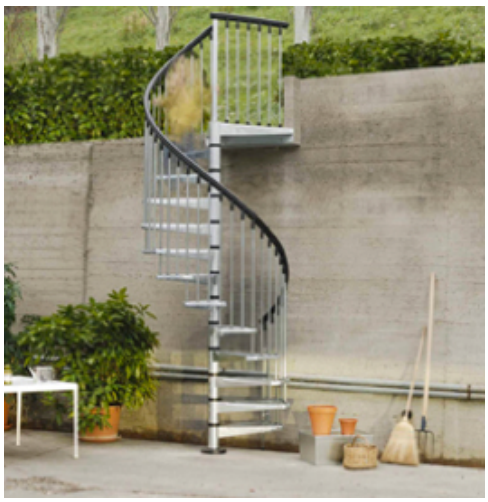

La cour supérieure (niveau 1er étage)

Présentation de la cour supérieure avant les travaux de rénovation du 1-3 Lissignol :

Espace gravier à gauche
(toit du magasin l'Oreille cassée et Ellipse)

Terrasse dallée à droite

Cet espace offrait aux habitants la possibilité de cultiver des fruits, des légumes et des fleurs dans des pots et des petits bacs, tandis que les gros bacs installés par la Ville de Genève accueillaient arbres, arbustes et buissons divers. Les habitants ont entretenu cet espace pendant presque 30 ans.

Projet actuellement réalisé dans le cadre de la rénovation de l'immeuble du 1-3 rue Lissignol :

Destruction de la terrasse dallée **qui formait l'unique accès à la végétation** se trouvant sur l'espace gravier.

Compléments demandés par la pétition :

- Pose d'un **escalier permettant l'accès** à la zone végétalisée depuis la cour inférieure ;
- Aménagement d'**un plancher** sur toute la surface de l'espace gravier ;
- Maintien de **la conduite d'eau** permettant l'arrosage des végétaux.

Exemple de plancher (image fictive) :

Conclusion

Depuis bientôt 30 ans, la cour intérieure de l'îlot Lissignol – Bouchet – Rousseau est un véritable havre de paix et de nature en plein centre-ville. Les habitants de l'îlot tiennent à le conserver et à poursuivre son entretien de manière collective et responsable.